



# **Dignité et plein développement de nos collectivités dans la Beauce et les Etchemins**

Mémoire préparé dans le cadre de la consultation publique  
en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Présenté par

Corporation de développement communautaire  
Beauce-Etchemins

*Le 28 janvier 2016*

## Table des matières

Mise en contexte .....	3
Prévenir la pauvreté en favorisant le développement du potentiel des individus.....	4
Transitions, chocs et imprévus : éviter qu'une épreuve ne se transforme en catastrophe	7
Accessibilité aux services.....	8
Revenu décent : à la base de la lutte à la pauvreté .....	10
La trappe de la pauvreté .....	11
Bien nourris, bien logés : un enjeu à prioriser!.....	12
Une réalité en Beauce-Etchemins .....	12
L'arrimage des services publics et communautaires .....	13
Marché de l'emploi et exclusion sociale.....	13
La conciliation travail-famille : une pratique vers un meilleur avenir.....	15
Mobiliser le milieu pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.....	17
Revoir la concertation.....	18
Vers une société absente de pauvreté et d'exclusion sociale .....	20
Sommaire des recommandations .....	21

### CRÉDIT :

Ont participé à la rédaction de ce mémoire

Sarah Rodrigue, CDC Beauce-Etchemins  
François Décary, ACEF-Appalaches-Beauce-Etchemins  
Annie Poulin, Alphare  
Nicole Jacques, Moisson Beauce  
Nancy Lacroix, AFMRC

## Mise en contexte

*La Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins est une interlocutrice privilégiée en matière de développement social sur les territoires des MRC de Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et des Etchemins. En tant que regroupement multisectoriel, notre CDC a une vision privilégiée des besoins du milieu et participe activement à l'élaboration d'actions concrètes qui permettent l'amélioration de la qualité de vie de notre population.*

Nous, les membres de la Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins, sommes concernés par cette consultation publique, car nous agissons quotidiennement auprès de la population de Beauce-Etchemins. Depuis le premier plan de lutte à la pauvreté, les organismes communautaires du Québec ont été interpellés afin de réaliser des actions en lien avec la diminution de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Québec. Depuis ce temps, beaucoup d'actions ont été mises en place dans la région. Nous ressentons le besoin de vous partager nos préoccupations et d'attirer votre attention sur des éléments spécifiques relatifs à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Nous sommes convaincus que les enjeux présentés dans le document de consultation sont tous importants. Loin d'être une démarche d'un seul ministère ou d'un seul secteur, tendre vers une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire est l'affaire de tous et devrait figurer prioritairement dans la liste de tous les ministères. Favoriser le développement du plein potentiel des personnes, faciliter l'inclusion de tous dans la société, travailler pour réduire les inégalités et agir sur les autres déterminants sociaux de la santé n'est pas seulement une question de coeur ! C'est à la fois intelligent et payant...

Que l'on s'intéresse aux besoins de base, à l'accès à la santé et à des services sociaux, à l'éducation et aux autres services gouvernementaux ou que l'on s'intéresse aussi aux services communautaires, au logement, à l'accès à une alimentation saine, à des loisirs et au transport, la considération de tous ces enjeux est d'une importance capitale pour bien vivre dans notre région. Un plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale doit s'inscrire dans une démarche globale et cohérente, notamment au niveau de l'action gouvernementale. Celui-ci s'avèrera un coup d'épée dans l'eau si ce que l'on y intègre est, par la suite, défait par d'autres actions ou projets de lois. Toutefois, au-delà de l'action gouvernementale, tous ensemble, nous devons œuvrer pour améliorer les conditions de vie et permettre l'épanouissement des gens de la Beauce et des Etchemins et cela, dans la dignité.

Dans ce mémoire, nous avons tenu à nous concentrer sur des enjeux locaux qui illustrent la réalité des organisations de notre région et de la population qu'elles desservent. Tout au long du présent document, nous tentons d'illustrer les meilleures pratiques, des exemples concrets, des frustrations et quelques recommandations pour optimiser notre travail afin de le rendre plus signifiant dans la vie des gens et davantage porteur de développement pour notre collectivité. Si nous nous sommes inspirés du document de consultation, nous ne suivons pas nécessairement la structure de celui-ci, mais nous abordons les enjeux selon des thèmes spécifiques.

## Prévenir la pauvreté en favorisant le développement du potentiel des individus

*"Il est probablement plus facile d'éviter qu'une personne ne tombe dans la spirale de la pauvreté que de l'aider à s'en sortir."*

*« Mieux vaut prévenir que guérir, nous le savons tous. Et pour prévenir, il n'y a pas de secret, il faut agir! »*

Personne ne choisit le milieu dans lequel il grandit et personne n'est à l'abri d'un coup dur de la vie. Ainsi, la pauvreté peut survenir à tout moment et cela, chez les personnes provenant de tout milieu socioéconomique, défavorisé ou non.

Permettre à chaque citoyen de se prémunir de la pauvreté ou encore de se sortir de ce cycle nécessite un effort collectif et un investissement à long terme pour chaque individu. Il s'agit, entre autres, de miser sur les forces de l'individu et de lui offrir un accompagnement personnalisé selon ses besoins spécifiques. C'est ce qui le protégera de la pauvreté et qui contribuera au développement de son plein potentiel.

Pour y parvenir et permettre l'ascension sociale de chacun, le meilleur outil est assurément l'éducation.

Si un grand nombre semble s'adapter au système scolaire actuel, celui-ci ne parvient tout de même pas à répondre aux besoins de tous les élèves. Une telle situation entraîne des échecs à répétition. À cela s'ajoutent les problèmes découlant de la pauvreté et des conditions de vie difficiles qui peuvent se répercuter sur l'apprentissage tout au long de la vie. Ces conditions réunies ont pour conséquence la présence élevée de personnes peu alphabétisées au Québec.

Ainsi, on dénombre 1 personne sur 5 qui éprouve des difficultés importantes de lecture, soit 19 % de la population adulte âgée de 16 à 65 ans (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes - PEICA, 2013). Cela représente plus de 1 000 000 personnes sans compter les personnes de 65 ans et plus qui ne font pas partie de l'échantillonnage ainsi que celles qui éprouvent des difficultés majeures de lecture et qui n'ont pas participé à l'enquête. Ainsi, le niveau de littératie et de numératie est très bas au Québec; une situation qui est tout simplement inacceptable aujourd'hui en 2016.

Touchant une grande partie de la population de tout âge, les personnes peu alphabétisées se retrouvent dans toutes les sphères de la société : prestataires de l'aide sociale, travailleurs, chômeurs, retraités, parents de jeunes enfants, diplômés ou non, provenant de divers milieux, bien que la majorité des jeunes adultes proviennent de milieux défavorisés. Elles sont partout autour de nous et certaines ont développé diverses stratégies pour passer inaperçues et ainsi, dissimuler la honte ressentie vis-à-vis leurs difficultés. Au-delà des statistiques, la réalité quotidienne des personnes peu alphabétisées est complexe et parsemée d'obstacles multiples qui complexifient l'exercice de leurs rôles de citoyens, de parents, etc.

Le véritable défi consiste donc à s'assurer que les gens de tous les milieux profitent d'une éducation de qualité (publique et communautaire) qui leur permettra d'améliorer

leurs conditions de vie, de surmonter les épreuves et dans certains cas, de s'émanciper de milieux difficiles. Ainsi, l'accès aux services éducatifs, l'apprentissage des compétences de base en littératie, en numératie et en informatique ainsi que la formation continue à tout âge sont essentiels pour quiconque veut s'intégrer dans la communauté et maintenir son autonomie.

Ces compétences de base constituent le pilier de tout individu et cela va bien au-delà de l'obtention d'un emploi ou d'un diplôme. Savoir lire, écrire, compter et utiliser un ordinateur est essentiel pour accéder et comprendre l'information. Cela permet également de prendre soin de sa santé, gérer son budget, consommer de manière responsable et sécuritaire, rechercher un emploi, assurer l'éducation de ses enfants, décoder la signalisation routière, accéder aux services publics, se divertir, participer à la vie communautaire, comprendre les lois, exercer ses droits et devoirs de citoyen, suivre les progrès technologiques, maintenir son autonomie, etc. Bref ce sont tous des éléments importants à considérer pour chaque individu reprenne un pouvoir sur sa vie.

À la lumière de ces constats inquiétants en Beauce-Etchemins, nous sommes très préoccupés par les coupures en éducation (publique et communautaire). Alors que les services aux élèves diminuent, les besoins augmentent et les ressources sont plus que jamais nécessaires pour l'éducation de nos enfants qui sont, rappelons-nous, les adultes de demain. Nous devons répondre aux besoins particuliers de chacun selon leurs capacités physiques et cognitives, leurs motivations, leurs besoins, leur réalité familiale, etc. Et pour y parvenir, des ressources financières et humaines sont essentielles.

Cela exige également des programmes spécifiques et adaptés pour les différents types de clientèles. De plus, une approche individualisée et à long terme doit être privilégiée. Présentement, nos interventions « sur le terrain » nous amènent à voir disparaître des professionnels qui offraient des services individualisés pour les jeunes, ce qui va à l'encontre de la réalité et des besoins. Les approches de groupe sont multipliées faute de ressources, mais cette approche comporte ses limites. Dans ce contexte, les organismes communautaires sont alors sollicités, que ce soit pour donner des services directement dans les écoles ou pour apporter une aide supplémentaire aux élèves en difficulté. Et tout cela se fait tout à fait gratuitement et sans aucun soutien financier du gouvernement. Une situation qui ne peut plus durer...

*Témoignage d'Alphare, centre d'alphabétisation populaire de Beauce*

*« Nous sommes un organisme qui œuvre en alphabétisation sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan depuis plus de 20 ans. La clientèle qui bénéficie de nos services est des plus diversifiée : il y a des gens de tout âge et avec plusieurs problématiques associées. Les besoins sont grands et très différents sans compter les multiples obstacles rencontrés au quotidien par les personnes peu alphabétisées. Les techniques d'apprentissage et les interventions doivent ainsi être adaptées selon chaque individu et c'est ce qui permet d'atteindre les résultats souhaités. Le développement des compétences et le cheminement vers l'autonomie ne peut se réaliser que par un accompagnement individualisé et à long terme, ce qui nécessite plus de ressources financières et humaines. N'ayant eu aucune indexation de financement depuis 8 ans, les impacts sur le service aux clients se ressentent au quotidien et l'urgence de changer les choses a sonné. Enfin, un programme d'aide financière devrait être mis en place afin de permettre aux personnes peu alphabétisées d'entreprendre une démarche d'alphabétisation. »*

## La pauvreté et l'éducation

Considérant...

... que la scolarisation favorise de meilleurs revenus;

... que le taux de chômage est plus élevé chez les personnes peu scolarisées;

... que les personnes peu alphabétisées sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires et à faible revenu;

... que seulement 2 à 3 % des adultes peu alphabétisés au Québec poursuivent une démarche d'alphabétisation; le manque de ressources financières étant le principal obstacle à leur participation (frais de garde et de transport);

... que les conséquences de l'analphabétisme entraînent également des coûts sociaux et économiques importants (coûts estimés à plus de 43 milliards au Canada, World Literacy Foundation, 2015).

Il est impératif que le gouvernement québécois adopte une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme et à l'éducation des adultes reposant sur une vision globale et cohérente du problème, de ses causes et de ses conséquences ainsi que sur la réalité de ces adultes et de leur famille. Un travail de longue haleine doit être réalisé sur trois plans : prévention de l'analphabétisme, éducation des adultes adaptée et personnalisée pour les individus qui doivent composer avec cette réalité et ce, à tout âge, et la lutte à l'exclusion.

### **Recommandations**

Miser sur la mise en place et le maintien de programmes d'éducation (publique et communautaire) adaptés selon les types de clientèles.

Privilégier une approche éducative personnalisée et des actions qui s'insèrent dans une démarche à long terme qui favorise l'autonomie et ce, de l'école primaire à l'éducation des adultes.

Offrir plus de soutien dans les écoles et les organismes en alphabétisation en augmentant le nombre de ressources disponibles pour les élèves et les adultes en difficulté afin de prévenir le décrochage scolaire et les problèmes d'adaptation immédiats et futurs : enseignant, orthopédagogue, psychologue, travailleur social, technicien en éducation spécialisée, psychoéducateur, conseiller d'orientation, infirmière, etc.

Favoriser l'accès à l'éducation aux adultes peu alphabétisés en instaurant un programme d'aide financière destiné aux adultes en démarche d'alphabétisation : allocation de participation, allocation pour frais de garde et allocation pour frais de transport.

## Transitions, chocs et imprévus : éviter qu'une épreuve ne se transforme en catastrophe

Personne ne souhaite se retrouver dans des situations délicates où il existe une relation de dépendance à autrui ou envers l'État pour vivre (ou survivre). Les organismes de la Beauce et des Etchemins réalisent que plusieurs personnes se retrouvent bien malgré elles dans des situations de dénuement total en raison d'une situation ou d'un imprévu qui bouleverse leur situation personnelle ou familiale tel que l'arrivée de la maladie, la rupture d'un couple, le décès d'un être cher, la perte d'un emploi, un accident de travail, l'arrivée d'un enfant handicapé, etc. Par conséquent, le choc émotionnel passe souvent en deuxième considérant la gestion de toutes les problématiques matérielles et financières. L'arrivée de l'endettement se fait rapidement et ce, bien malgré elles.

Faute d'un support adéquat, ce sont non seulement les individus qui souffrent de ces épreuves, mais également les gens qui les entourent et inévitablement la région. Ajouté à cela, nous constatons que les personnes qui peinent à reprendre pied dans une courte période de temps se retrouvent trop souvent à court de ressources, démunies et engagées dans une spirale difficile à surmonter. À ce niveau, le soutien que peut apporter le milieu est parfois insuffisant et le relais doit être pris par l'État qui, malheureusement, semble de plus en plus se dégager de sa responsabilité de soutenir les plus démunis:

*« L'aide financière allouée aux parents ayant un enfant déficient intellectuellement ou ayant le spectre de l'autisme, par exemple, n'a pas augmenté depuis les années 90. Les parents sont essouffés économiquement et physiquement. Il est difficile pour ces familles d'accompagner leurs enfants au quotidien en plus qu'ils ne peuvent profiter d'un répit, faute de budget. » -La Maison du Tournant*

### **Recommandations**

Offrir un support matériel et financier adéquat en provenance de l'État aux personnes vivant des situations précaires.

Mettre en place des mesures décentes afin de diminuer les délais d'attente dans les services publics.

Promouvoir les organisations ayant comme pratiques des « milieux de vie ». L'intervention informelle est aussi importante que les suivis individuels.

Augmenter l'aide financière aux parents ayant un enfant handicapé, malade ou avec un trouble de santé mentale, etc.

## Accessibilité aux services

L'approche communautaire est largement caractérisée par une démarche humaine qui vise à contribuer et à faire ressortir le meilleur de chaque individu et ainsi œuvrer dans le développement de nos collectivités. Loin de venir substituer aux services de l'État, les organismes communautaires offrent un complément d'aide aux personnes qui souhaitent entamer des processus d'émancipation ou qui souhaitent reprendre le contrôle sur leur vie. Des difficultés d'accessibilité à ces services communautaires, mais aussi à d'autres services de première nécessité (alimentation abordable, soins de santé, etc.) et aux services gouvernementaux peuvent constituer un frein important dans le processus d'émancipation des gens, voire dans le maintien de conditions de vie décentes.

### La distance, une contrainte à l'accessibilité

Les organismes de la Beauce et des Etchemins contribuent à leur manière au développement du plein potentiel des individus. Malheureusement, force est de constater que tous les citoyens de la Beauce et des Etchemins n'ont pas accès aux mêmes services bien que plusieurs organismes couvrent un large territoire et qu'ils font des efforts considérables pour offrir des services à tous les gens du secteur.

Faut-il rappeler que pour les trois MRC de la Beauce et de la MRC des Etchemins, on compte une superficie de 5509 km<sup>2</sup>, soit environ le tiers du territoire de Chaudière-Appalaches dans son ensemble, pour un total de 122 611 habitants. Considérant la grandeur du territoire, il est très coûteux pour les gens vivant dans des conditions de précarité d'utiliser les services de transport disponibles dans le milieu pour se rendre vers les services d'aide. On comprend aussi que pour les personnes plus vulnérables, il est difficile de se déplacer pour se rendre à l'épicerie ou à la pharmacie, pour se trouver un emploi, etc.

Certains services de transport sont disponibles en Beauce-Etchemins et fonctionnent selon différentes modalités de facturation, soit en fonction de la distance ou selon le besoin (taxi collectif / soins de santé). Pour ces services, les coûts varient généralement entre 5\$ et 25\$ pour un aller simple selon la distance parcourue. L'accessibilité à un service de transport gratuit ou à très faible coût sur tout le territoire est inexistante sauf en de rares occasions. Pour les organismes communautaires, le transport est l'un des enjeux les plus problématiques pour rejoindre la clientèle plus vulnérable.

Depuis quelques années, cet enjeu est si préoccupant que de plus en plus d'organisations paient des services de transport à la clientèle dans le besoin en puisant à même leurs budgets. Ces sommes défrayées par les organisations ne sont pas incluses dans la mission de base et ces dernières doivent faire beaucoup pour soutenir ce service supplémentaire.

### **Recommandation**

Favoriser l'établissement de services de transport des individus abordables ou gratuits en milieu rural et faiblement peuplé.



D'ailleurs, certaines organisations se déplacent chaque semaine sur cet immense territoire pour éviter que les bénéficiaires de services aient à se déplacer. Même s'il est plus logique de déplacer un intervenant pour compléter une journée de travail à Saint-Gédéon ou à Lac-Etchemin par exemple, cela peut tout de même représenter des milliers de dollars en frais de transport et de déplacement à la fin d'une année.

#### **Recommandation**

Reconnaître la spécificité des organismes communautaires qui œuvrent sur un grand territoire et bonifier leur financement.

#### Être près des gens, un gage de succès

Au-delà de la distance, la proximité consiste à être sur le « terrain » proche des gens, dans leur milieu de vie. Peu importe le champ d'intervention, si l'on souhaite véritablement lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, il faut provoquer le changement et accompagner les gens là où ils sont. Le témoignage d'une travailleuse de rue de la Maison des jeunes de Beauce-Sartigan est éloquent : *« Rejoindre les clientèles vulnérables dans leur milieu en offrant un service professionnel et souple; sans contrainte d'un cadre rigide et d'horaire défini, disponible 24h/24h et 7 jours sur 7, c'est la seule façon de rejoindre les personnes et de répondre vraiment à leurs besoins. Ce service de qualité s'est développé dans le cadre d'un projet ponctuel et il est vraiment adapté aux besoins des personnes.* Espérons que la Maison des jeunes pourra maintenir ce type de service dans le temps.

En fait, le travail de rue est un exemple parmi tant d'autres d'un modèle d'intervention qui fonctionne, mais dont l'impact est difficilement mesurable. Combien de jeunes ont évité le piège de la criminalité ou des dépendances, car ils ont su trouver des milieux de vie constructifs et des modèles favorables?

#### **Recommandation**

Financer adéquatement les organismes communautaires qui offrent des services et de l'accompagnement direct à la population, notamment, les services de première ligne et les services de proximité.

Les services offerts par les organismes communautaires sont chaleureux et humains, soit le contraire même de ce que l'on voit parfois sur le « terrain », notamment dans l'appareil gouvernemental. L'exemple des agents d'aide sociale qui ont été centralisés sur le territoire de Chaudière-Appalaches est éloquent. Impossible de rencontrer son agent, maintenant tout se fait par téléphone. Comment penser qu'une personne vulnérable, parfois suite à une tragédie personnelle (perte d'emploi, maladie ou perte d'un proche), puisse bien faire une demande de prestation de dernier recours alors que son agent est déplacé de Thetford Mines à Lac-Etchemin? Si l'objectif du gouvernement est de favoriser le retour à l'emploi, la déshumanisation des services à Emploi-Québec représente clairement un pas dans la mauvaise direction.

## Recommandation

Favoriser les services de proximité au sein de l'appareil gouvernemental, notamment les services offerts aux personnes vulnérables.

Diminuer ou amoindrir les effets de la pauvreté nécessite de l'accompagnement et du temps. Si nous voulons qu'elles reprennent le pouvoir de leur vie, ces personnes doivent être accompagnées, informées, supportées, comprises, etc.

L'accessibilité et la proximité des services sont des enjeux que l'on peut influencer par des actions précises. Cela nécessite que les bonnes personnes agissent aux bons endroits, que les gens soient rejoints où qu'ils soient et qu'ils aient accès aux services en toute dignité.

## Revenu décent : à la base de la lutte à la pauvreté

*« Accepter que des personnes vivent avec des revenus insuffisants pour atteindre le seuil de la pauvreté, c'est accepter que nos concitoyens vivent dans des situations de dénuement. »*

L'amélioration de la capacité financière des personnes et des familles est clairement à la base de la lutte à la pauvreté. C'est tellement une évidence, que cela peut sembler banal. Mal nourries, mal logées, ces personnes et ces familles sont toujours confrontées à un manque de moyens. Certes, plusieurs personnes peuvent se retrouver avec des problématiques multiples, mais trop souvent, ces personnes se retrouvent en plus en situation de grande précarité économique.

Il est clair qu'il faut prioritairement mettre l'accent sur des politiques sociales et fiscales progressives pour que tous les Québécois, peu importe leur situation, puissent vivre dans la dignité. Comme l'explique un intervenant de l'ACEF-ABE, « *Pour les personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale, on aura beau multiplier les aides de toutes sortes et les dépannages alimentaires, ce ne sera jamais pour eux qu'une saine stratégie budgétaire pour faire face à une insuffisance de revenus, sans jamais les sortir d'une certaine précarité* ». Renforcer le filet de sécurité sociale et économique ne peut viser d'objectifs moins ambitieux que de permettre à chacun de disposer des ressources financières nécessaires pour atteindre le seuil de la mesure du panier de consommation (MPC).

À titre d'exemple, on peut penser à une personne qui attendait, telle une libération, d'atteindre l'âge fédéral de la retraite pour enfin « sortir » de l'aide sociale et « accéder » à la Sécurité de la vieillesse. Avec un peu plus de 700\$ par mois, elle peinait à joindre les deux bouts et il était même difficile pour elle de payer sa contribution de 2\$ pour obtenir des paniers hebdomadaires d'aide alimentaire et surtout, d'aller le chercher considérant la distance depuis son domicile et son état de santé qui ne lui permettait pas de marcher sur de longues distances. Il y a avait, certes, le taxi bus (5\$ aller et 5\$ retour), mais cela représentait une dépense mensuelle d'environ 40\$. En fait, cette personne gérait admirablement son budget, sans folie aucune. Elle se retrouvait

toutefois constamment dans un esprit de survie, luttant pour arriver à faire face aux nombreux préjugés.

On comprend aisément qu'au moment où ses revenus ont quasiment doublé à cause de la Sécurité de vieillesse plus généreuse que l'aide sociale, elle est revenue nous témoigner à quel point elle avait rêvé longtemps de pouvoir faire une véritable épicerie, selon ses goûts et incluant un ou deux petits plaisirs. Paradoxalement, alors qu'elle venait de passer l'âge de la retraite, selon l'intervenant de l'ACEF-ABE, cette personne n'avait jamais été aussi apte au travail que maintenant. Pourtant, la précarité financière dans laquelle elle se retrouvait rendait encore plus improbable et difficile sa réinsertion à l'emploi.

Ainsi, il convient de financer adéquatement afin de rendre possible un filet de sécurité sociale et économique assez généreux et de faire confiance au fait que « *les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs* »<sup>1</sup>.

## La trappe de la pauvreté

Concept bien connu des milieux académiques et communautaires, est-ce que les groupes de la Beauce et des Etchemins ont besoin de revenir sur ces aberrations fiscales qui peuvent, dans certaines situations spécifiques, rendre absolument irrationnel le retour sur le marché de l'emploi ou bien le travail à temps partiel?

N'est-il pas temps de faire une réforme de la fiscalité et des programmes d'aide de dernier recours pour permettre aux prestataires de s'insérer à leur manière sur le marché du travail? Quand une personne sur l'aide sociale se voit couper environ 0,80\$ de ses prestations pour chaque dollar gagné, on comprend mal l'incitatif au retour à l'emploi. Pourtant, un retour progressif à l'emploi pourrait souvent supporter les gens à la fois dans leur estime et leur confiance en leurs moyens. Dans sa forme actuelle, c'est complètement l'inverse qui se produit, sans compter que peu importe le travail, il y a toujours des frais associés à l'occupation d'un emploi (déplacement, équipement de base et repas). Des situations similaires où les taux marginaux d'imposition effectifs avoisinent le 100% sont aussi improductives et aberrantes.

### Recommandations

Mettre en place les mesures nécessaires pour que tous les Québécois aient des revenus suffisants pour être libres de pauvreté, qu'ils soient ou non sur le marché du travail et cela, en toute dignité.

Revoir la fiscalité pour rendre plus attrayant l'insertion au marché du travail, en prenant en compte le taux effectif marginal d'imposition.

<sup>1</sup> Selon les mots mêmes du préambule de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* dont dépendra le troisième plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Bref, il importe de réaffirmer le rôle inégalable d'un financement adéquat des prestations publiques visant à atténuer les inégalités socioéconomiques et une fiscalité progressive. Cela pourrait s'exprimer par l'instauration d'un revenu minimum dont chaque personne dispose, peu importe son parcours de vie, afin de combler ces mêmes besoins. C'est par le biais de politiques sociales et fiscales avant-gardistes que nous pourrions « *tendre vers un Québec sans pauvreté* »<sup>2</sup>.

## **Bien nourris, bien logés : un enjeu à prioriser!**

Bien s'alimenter est l'un des principaux déterminants de notre santé. Depuis près de 20 ans, le gouvernement du Québec encourage la saine alimentation des personnes par des politiques alimentaires, mais aussi par la mise en place de plusieurs projets dont <sup>3</sup>QEF et <sup>4</sup>AE qui sont présents sur « le terrain » depuis près de 10 ans. En effet, ces projets temporaires aident les communautés à faire la promotion des saines habitudes de vie et souhaitent faire l'arrimage avec la sécurité alimentaire. Le milieu a vécu de belles réussites avec ces projets, par contre, l'enjeu est de pérenniser ces actions tout comme le PAGESIS des dernières années.

## **Une réalité en Beauce-Etchemins**

Suite à un essai-laboratoire réalisé par des étudiants de la maîtrise de <sup>5</sup>l'ÉSAD à l'Université Laval sur l'aménagement du territoire et du développement régional de la région Chaudière-Appalaches, certains déserts alimentaires ont été repérés sur le territoire de la Beauce. <sup>6</sup>*Un désert alimentaire est un territoire dans lequel les résidences sont jugées trop éloignées des points de vente offrant des aliments sains et nutritifs, et qui présente une situation de défavorisation matérielle critique.* Les personnes à plus faible revenu se dirigent vers les municipalités éloignées pour se loger, souvent en raison des coûts moins élevés des logements. Ces personnes ont soit un seul véhicule pour la famille, soit ils n'ont aucun moyen de transport. Elles doivent donc se déplacer en marchant au dépanneur du coin pour se procurer de la nourriture qui est plus coûteuse et de moins bonne qualité. Sinon, les distances à parcourir pour se procurer des aliments sont très grandes. Nous sommes convaincus qu'il existe des moyens et des actions pour agir sur cette situation.

### **Recommandation**

Soutenir les milieux ruraux pour qu'ils mettent en place des démarches structurantes dans le but d'avoir un meilleur accès à une nourriture de qualité.

Plusieurs acteurs de différents milieux peuvent soutenir un processus pour que les communautés aient le temps d'élaborer et de mener des démarches sur le territoire afin

<sup>2</sup> Selon les mots mêmes de l'article 1 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

<sup>3</sup> Québec en forme pour des communautés mobilisées pour des jeunes en forme et en santé

<sup>4</sup> Avenir d'enfants des communautés engagées

<sup>5</sup> École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

<sup>6</sup> *Perspecto*, revue des travaux de l'essai-laboratoire d'aménagement du territoire et de développement régional 2013-2014

de prioriser un meilleur aménagement. L'approche retenue doit prendre en considération les besoins des personnes, notamment pour l'accès à un logement et l'accès à de la nourriture de qualité.

## L'arrimage des services publics et communautaires

L'amélioration de l'accessibilité au logement des personnes en situation de pauvreté est un besoin de base qui, dans l'évidence, doit être comblé. Ces personnes sont confrontées à une longue liste d'attente en plus d'être soumises à plusieurs critères d'évaluation. C'est souvent le cas dans les municipalités où les conditions d'admissibilité sont différentes d'un endroit à l'autre. Ce sont des situations très nébuleuses qui semblent faire référence à de l'incohérence dans la structure de logement social autant pour les intervenants que pour les personnes qui en font la demande.

L'accessibilité aux logements est une chose, mais il faut tenir compte également de l'accès à la nourriture. Quand une personne se voit refuser de l'aide alimentaire par une organisation en raison qu'elle ne cadre pas dans les critères d'évaluation, on ne comprend pas en quoi ces refus sont acceptables. Une confusion s'est installée entre les différentes organisations et c'est auprès des personnes utilisatrices de ces services que l'impact est majeur. Pourtant, se nourrir est un des soins de base les plus importants qui devrait être comblé afin qu'une personne puisse fonctionner.

### Recommandations

Favoriser un meilleur arrimage entre les services et les critères d'évaluation des organismes communautaires.

Encourager un meilleur arrimage entre le secteur public et communautaire.

## Marché de l'emploi et exclusion sociale

Le marché du travail constitue un grand défi pour les personnes qui font face à de nombreuses contraintes. Les efforts que l'État et les organisations doivent faire auprès de cette clientèle sont plus importants afin qu'ils réintègrent le marché du travail.

Actuellement, les régions de la Beauce et des Etchemins vivent une pénurie de main-d'œuvre qui risque de progresser davantage à mesure que la population active vieillit. La centralisation des services est également une cause importante. La concurrence pour du personnel compétent devient plus vive. Les municipalités, les villes et les entreprises de la région investissent beaucoup d'argent pour mettre de nouveaux attraits afin d'accueillir de nouvelles personnes dans la région. Teintée par cette réalité, l'intégration au marché du travail pour les personnes assistées sociales, les personnes immigrantes, les personnes handicapées, les femmes monoparentales, les travailleurs âgés, ainsi que les personnes ayant été déracinées de leur milieu, est encore plus difficile dans l'optique où l'employeur est également en mode de survie et vise une

maximisation de sa performance. Si l'on souhaite changer la situation des gens et agir contre l'exclusion sociale, il faut poursuivre les programmes et provoquer des changements en les accompagnants dans la réinsertion à l'emploi.

### Programme d'intégration à l'emploi

#### *Témoignage Parrainage Jeunesse*

*« Les personnes les plus démunies, particulièrement les femmes monoparentales avec un lourd bagage, ont moins accès à des programmes de support de qualité pour les aider à reprendre du pouvoir sur leur vie et à réintégrer le marché du travail et les conditions nuisent à leur réintégration. »*

Le programme des plateaux d'insertion offre la possibilité à des personnes éloignées du marché du travail de vivre des expériences significatives de formation et de travail dans des milieux structurés et encadrants. Il vise le développement professionnel, personnel et social, en vue de l'intégration en emploi. Dans la région Beauce-Etchemins, il en existe plusieurs. Par contre, il n'y a aucun avantage à maintenir un participant dans la précarité financière. Les prestataires d'aide de dernier recours et les personnes dites sans chèque sont nettement désavantagées par rapport aux prestataires de l'assurance-emploi qui reçoivent davantage. Soutenir plus adéquatement ces personnes est, au contraire, un incitatif à aller jusqu'au bout de sa démarche vers l'emploi.

*Témoignage de l'organisme l'Essentiel des Etchemins « Nous accueillons dans nos plateaux de travail des personnes ayant une déficience légère à sévère. Ces personnes n'ont pas accès au marché du travail. Elles viennent chercher des compétences afin de développer une routine qui permet de les aider dans leur pouvoir d'agir. En effet, ça demande beaucoup d'accompagnement et de temps de la part des bénévoles. Ces personnes ont souvent des problèmes, elles ont parfois une hygiène déficiente et par leur condition, elles n'ont pas beaucoup d'affinité avec les autres. Le manque de ressources pour accompagner ces gens est un enjeu. »*

#### **Recommandations**

Bonifier et continuer l'offre de service pour la réintégration à l'emploi par le biais d'Emploi-Québec.

Le salaire minimum devrait être minimalement à 13.37\$/heure (2015) avec une révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine puisse sortir de la pauvreté.

Miser sur la collaboration entre les acteurs socioéconomiques des différents territoires.

L'approche incitative plutôt que punitive préconisée dans le premier Plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit également être maintenue.

Miser davantage sur les services publics d'emploi. Le gouvernement du Québec y réduit plutôt son engagement, notamment en limitant le champ d'action des Centre de recherche d'emploi et des Carrefours jeunesse-emploi et en abolissant des programmes qui offrent des mesures d'employabilité comme le Programme alternative jeunesse.

## La conciliation travail-famille : une pratique vers un meilleur avenir

Tel que mentionné précédemment, le milieu de l'emploi est très exigeant et les entreprises doivent voir à faire leur profit. Également, c'est un milieu compétitif, puisque celles-ci doivent offrir de bons services et des produits de qualité pour les consommateurs.

Par conséquent, dans la région de Beauce-Etchemins, la majorité des entreprises se retrouve dans le secteur primaire et secondaire. La conciliation travail-famille est une bonne pratique qui s'est développée au cours des dernières années. Les milieux administratifs, communautaires, bureautiques utilisent davantage cette pratique ce qui n'est toutefois pas toujours le cas pour les autres secteurs. Pour les emplois qui sont plus précaires, cette pratique est en effet banalisée.

*Témoignage de l'Association des familles monoparentales et recomposées la Chaudière*

*Selon l'AFMRC, il est plus difficile pour une femme monoparentale qui travaille dans une entreprise manufacturière de s'absenter pour cause de rendez-vous médical, scolaire ou spécialisé pour son enfant. Le contexte actuel amène des répercussions sur le climat de travail et la personne devient moins rentable pour l'entreprise.*

Ce type de situations arrive fréquemment aujourd'hui en raison du manque de main-d'œuvre et de la présence importante des femmes sur le marché du travail. En effet, elles doivent faire plusieurs concessions et cela exige un meilleur arrimage entre leurs responsabilités professionnelles et leurs réalités familiales. La conciliation travail-famille est ainsi une préoccupation constante et demeure un enjeu important.

### **Recommandation**

Sensibiliser les entreprises des secteurs primaires et secondaires aux avantages et à la rentabilité socioéconomique de la conciliation travail-famille.

Par le fait même, les groupes communautaires de la région constatent qu'il y a un travail de sensibilisation majeur à faire auprès des entreprises. Les entreprises ont des gestionnaires spécialisés en ressources humaines et leur mandat est d'assurer une efficacité maximale de l'entreprise. La santé de l'employé est aussi la santé de l'entreprise. Il est donc important de se soucier du bien-être des employés et de leur offrir un soutien personnalisé lors d'une situation difficile. Les gestionnaires en ressources humaines devraient connaître les ressources disponibles sur le terrain d'autant plus que la majorité des services offerts par les organismes communautaires sont gratuits et pratiquement sans liste d'attente. L'employeur serait grandement gagnant en référant ses employés aux bons endroits. Ainsi, en veillant au maintien de la santé physique et mentale de ses employés, l'employeur augmente sa productivité et sa marge de profit.

<sup>7</sup>30% des travailleurs dans le réseau communautaire ont un diplôme de niveau universitaire, 36% en possèdent un de niveau collégial, 8% en formation professionnelle et 21% dans d'autres secteurs.

### **Recommandations**

Sensibiliser le milieu entrepreneurial à la réalité quotidienne et aux besoins de leurs employés.

Faire reconnaître l'expertise du milieu communautaire auprès des entreprises.

À dire vrai, tout ce travail et toutes ces bonnes pratiques exigent du temps, de l'engagement du milieu, des stratégies, des bonnes assises, de la planification, des actions adaptées et, bien entendu, rien ne peut se réaliser sans financement. L'expertise développée par le milieu est très importante et doit se conserver. Cela demande du soutien de l'État, car avec tout ce travail, le milieu est essoufflé par la grandeur des besoins qui explosent chaque jour davantage.

### **PL70 en contradiction avec les objectifs de la Loi sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale**

Nous ne pouvons passer sous silence, dans le cadre de cette consultation, le controversé projet de loi 70, présentement à l'étude.

Sans même se prononcer sur l'ensemble des éléments problématiques du projet de loi, notamment la marge de manœuvre arbitraire dont jouira l'agent d'aide sociale par rapport aux jeunes qui ne s'intégreraient pas pleinement dans une démarche d'insertion à l'emploi, nous nous posons simplement une question. Comment une personne qui recevra moins de 400\$ par mois comme seul revenu pourrait-elle même envisager avoir la force et les ressources pour intégrer le marché du travail? Couper les prestations de personnes qui sont loin de couvrir leurs besoins de base est tout simplement inacceptable. Nous croyons que ce projet de loi va à l'encontre d'un plan d'action qui permettrait de réellement lutter contre la pauvreté.

Comme nous l'avons exprimé précédemment, si l'objectif est de favoriser l'insertion à l'emploi de jeunes plus vulnérables ou plus à risque, cela prend des mesures concrètes, des programmes gouvernementaux à long terme, des organismes communautaires forts, des subventions salariales, des plateaux de travail. Bref, si elles peuvent avoir un succès limité quant à la réduction du nombre de bénéficiaires de l'aide de dernier recours, les mesures contraignantes proposées dans le projet de loi 70 n'auront que des succès mitigés de réinsertion à l'emploi et des conséquences bien réelles pour des gens qui nécessitent plutôt un soutien.

---

<sup>7</sup> Portrait des organismes communautaire de la région Beauce-Etchemins



## Recommandation

Abolir le projet de loi 70 et le substituer par les actions qui viendront faciliter, dans la dignité, la réinsertion au travail des premiers demandeurs d'aide sociale.

## Mobiliser le milieu pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Se questionner pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale demande un effort considérable de la part des différents milieux. La pauvreté est une affaire qui concerne toute la société. C'est dans cette optique que les gens doivent se sentir concernés et cela demande des efforts régionaux afin que la population se mobilise face à cette réalité.

Les travailleurs communautaires sont les principaux acteurs qui travaillent avec cette clientèle. L'expertise amène à démystifier les mythes reliés à la pauvreté et aux réalités vécues par ces personnes. En plus du travail réalisé par les travailleurs communautaires, nous ne pouvons passer sous silence tout le travail réalisé par les bénévoles qui offrent du temps pour l'amélioration des services à la communauté. Ces bénévoles sont très importants dans les milieux. Ils travaillent et s'impliquent à différents niveaux afin d'offrir aux citoyens des activités gratuites, de l'aide ponctuelle ou mensuelle à des familles, des jeunes, des aînés, etc. Enfin, pour qu'elles poursuivent leurs implications, ces personnes ont besoin d'être supportées, appuyées dans leurs démarches et sensibilisées aux réalités vécues par les personnes démunies.

<sup>8</sup>En 2014-2015, ce sont 2262 personnes qui se sont impliquées bénévolement dans un de ces organismes communautaires, incluant les membres du conseil d'administration. De ceux-ci, 36% sont des hommes et 64% sont des femmes. Un ratio de 5.9 bénévoles par employés.

*Témoignage de l'Association bénévole de Beauce-Sartigan*

« Notre projet **Travailleurs de milieu** a permis un meilleur appui pour les bénévoles : en respectant leurs spécificités locales, cela les allège de certaines tâches en raison de la proximité inévitable des petits milieux vis-à-vis la clientèle. »

Ces citoyens engagés de cœur et d'esprit donnent beaucoup de leur temps et ils croient au développement des personnes. Ils sont souvent les meilleurs témoins qui peuvent faire une différence dans leur communauté en témoignant de la réalité vécue par les gens plus vulnérables. On pense souvent que la pauvreté est invisible dans les petits milieux, car les itinérants ne sont pas dans les rues, les soupes populaires ne sont pas présentes, mais en fait ce n'est pas juste ça. Les gens qui vivent des réalités pécuniaires sont des personnes qui sont isolées de la société et qui ne peuvent offrir de leur temps. En fait, ce sont des personnes qui survivent avec les moyens qu'elles ont.

Il existe des outils sur le territoire auxquels nous croyons et qui font une différence dans le milieu.

---

<sup>8</sup> Portrait des organismes communautaires de la région Beauce-Etchemins

*Témoignage de l'Association bénévole de Beauce-Sartigan : une organisation porteuse d'une action en lien avec le 2<sup>e</sup> plan d'action gouvernemental*

*« Ce projet favorise l'inclusion sociale des personnes en situation de vulnérabilité avec l'aide de travailleurs de milieu. Au moyen de la sensibilisation sur les impacts néfastes des préjugés de même que d'un service de référencement et d'accompagnement auprès des ressources existantes, ceux-ci s'assurent d'agir sur les causes de l'insécurité alimentaire et a permis à plusieurs de reprendre un pouvoir sur leur vie quotidienne. Ce projet apporte une grande latitude, une souplesse et une plus grande capacité d'intervention auprès de la clientèle et des bénévoles qui se décrit par la présence d'experts de pratique. »*

Voici, d'ailleurs une campagne qui a été mise en place dans la région de Chaudière-Appalaches afin d'agir pour diminuer les préjugés.

*Projet réalisé en lien avec le 2<sup>e</sup> plan d'action gouvernemental : 100 préjugés en Chaudière-Appalaches?*

*La grande majorité d'entre nous est « coupable de préjuger »! Tout le monde a sa propre conception de la pauvreté et du visage des personnes qui la vivent. Malheureusement, nous avons tendance à individualiser les causes de la pauvreté en faisant abstraction des causes systémiques de ce phénomène social. « Coupable de préjuger? » est une campagne de lutte aux préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en Chaudière-Appalaches. Elle se déploie dans les milieux éducatifs et de travail sur chacun des 10 territoires de la région par le biais de différentes activités de sensibilisation.*

*« Cette grande campagne de sensibilisation a permis de mettre un visage sur la pauvreté. À tort, les gens ont des préjugés sur ceux qui vivent cette problématique de pauvreté. Nous oublions toutefois que bien souvent, les gens plus démunis essaient de ramer à contre-courant pour se sortir de situations où ce sont plus souvent les causes plus profondes de la pauvreté qui les ramènent toujours au point de départ. »*

### **Recommandations**

Favoriser la promotion des campagnes de sensibilisation existantes luttant à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Reconnaître et faire connaître les bons coups dans la réalisation de l'offre de services des organismes communautaires.

Bonifier et continuer des actions qui permettent de soutenir les bénévoles dans le milieu.

## **Revoir la concertation**

Au fil des ans, nos groupes communautaires ont appris à travailler ensemble par le biais de la concertation locale et régionale. Cette concertation est importante sur le terrain afin d'identifier les enjeux. Par contre, il s'est produit, par l'arrivée de différents programmes, une hyperconcertation où les organisations sont devenues un acteur

incontournable et « hyper sollicité » pour la connaissance des besoins et leur expertise sur « le terrain ». Pour un organisme ayant comme mission de donner des services dans plusieurs MRC, imaginez le nombre de rencontres au cours desquelles il doit solliciter la collaboration de divers partenaires pour réaliser des projets et des actions. La concertation demande du temps et de l'argent. Ce sont les organisations qui soutiennent ces concertations à partir de leur propre budget. Les groupes communautaires sont prêts à s'investir pour leur clientèle, mais ils doivent, dans un premier temps, offrir les services en lien avec leur mission.

### **Recommandation**

Reconnaître et augmenter le financement des organismes communautaires.

*La Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins couvre quatre MRC et elle est financée au même titre que les autres qui ne couvrent qu'une MRC. Cette réalité est également vécue par 2 autres CDC au Québec. Comme regroupement multisectoriel, nous avons le devoir de participer activement à l'élaboration d'actions dans le but de permettre l'amélioration de la qualité de vie de la population. Toutefois, avec le peu de financement, il est difficile de répondre aux nombreuses demandes provenant de 69 organisations membres de la CDC Beauce-Etchemins.*

### **Recommandations**

Dans ce cas-ci, nous pouvons nous réapproprier les recommandations de la <sup>9</sup>TN CDC :

Reconnaître et financer les concertations et les plans d'action déjà existants dans les milieux locaux.

Soutenir le processus de mobilisation et de concertation pour que les communautés aient le temps requis d'élaborer et de mener une démarche structurante sur leur territoire.

Prévoir une planification et une réalisation des actions adaptées aux rythmes variables des milieux locaux et des concertations territoriales.

Alléger la reddition de comptes et assouplir les critères du plan.

Nos regroupements nationaux doivent contribuer au développement de politiques publiques fortes et cohérentes qui sont inclusives.

Nous souhaitons terminer notre mémoire en mettant l'emphase sur la cohérence dans la mise en œuvre des actions et ce, à tous les niveaux. Cela aiderait la réalisation des interventions sur le terrain et à définir une meilleure offre de service pour les personnes vivant de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

---

<sup>9</sup> Table nationale des Corporations de développement communautaire

## Vers une société absente de pauvreté et d'exclusion sociale

Nos groupes communautaires ont développé des projets extraordinaires au fil du temps. Malheureusement, trop souvent, les projets n'ont été que ponctuels forçant les organisations à mettre fin à des pratiques qui faisaient la différence, voire même à se départir de ressources motivées et compétentes.

Soutenir de façon durable, au niveau local et régional, des programmes et des services. Éliminer les intermédiaires et donner les fonds nécessaires aux organisations concernées selon la réalité des différents territoires. Reconnaître l'importance d'avoir une société civile forte et en santé, bien financée et contribuer à de meilleures politiques publiques basées sur la science.

Ces recommandations énumérées ci-haut seraient fortement souhaitées par le milieu communautaire. D'un côté, le gouvernement du Québec répète le discours selon lequel le plus grand nombre possible de personnes doivent participer au marché du travail, retourner à l'école, s'impliquer dans la communauté, être autonome financièrement et satisfaire leurs besoins de base, etc. D'un autre côté, il coupe dans les mesures qui soutiennent des personnes qui font face à des défis particuliers. Le mouvement communautaire ne peut remplacer l'intervention de l'État.

*Actuellement dans la région Beauce-Etchemins, les organismes communautaires travaillent fort afin de soutenir et répondre à la demande. <sup>10</sup>Pour 40 organismes communautaires le budget total est de (12 524 811\$). De ce montant, seulement 51% est récurrent. Les organismes doivent donc combler (49%), soit (6 079 322\$) du budget, par des projets divers, des activités de financement, des dons, etc.*

En souhaitant que le prochain plan d'action gouvernemental contre la pauvreté et l'exclusion sociale rapproche significativement les personnes en situation de pauvreté de la sortie de la pauvreté.

---

<sup>10</sup> Portrait des organismes communautaires de la région Beauce-Etchemins

## Sommaire des recommandations

Miser sur le maintien des programmes d'éducation (publique et communautaire) adaptés selon les types de clientèles.

Privilégier une approche éducative personnalisée et des actions qui s'insèrent dans une démarche à long terme qui favorise l'autonomie et ce, de l'école primaire à l'éducation des adultes.

Offrir plus de soutien dans les écoles et les organismes en alphabétisation en augmentant le nombre de ressources disponibles pour les élèves et les adultes en difficulté afin de prévenir le décrochage scolaire et les problèmes d'adaptation immédiats et futurs : enseignant, orthopédagogue, psychologue, travailleur social, technicien en éducation spécialisée, psychoéducateur, conseiller d'orientation, infirmière, etc.

Favoriser l'accès à l'éducation aux adultes peu alphabétisés en instaurant un programme d'aide financière destiné aux adultes en démarche d'alphabétisation : allocation de participation, allocation pour frais de garde et allocation pour frais de transport.

Offrir un support matériel et financier adéquat en provenance de l'État aux personnes vivant des situations précaires.

Mettre en place des mesures décentes afin de diminuer les délais d'attente dans les services publics.

Promouvoir les organisations ayant comme pratique des « milieux de vie ». L'intervention informelle est aussi importante que les suivis individuels.

Augmenter l'aide financière aux parents ayant un enfant handicapé, malade, ou avec un trouble de santé mentale, etc.

Favoriser l'établissement de services de transport des individus abordables ou gratuits en milieu rural et faiblement peuplé.

Reconnaître la spécificité des organismes communautaires qui œuvrent sur un grand territoire et bonifier leur financement.

Financer adéquatement les organismes communautaires qui offrent des services et de l'accompagnement direct à la population, notamment, les services de première ligne et les services de proximité.

Favoriser les services de proximité au sein de l'appareil gouvernemental, notamment les services offerts aux personnes vulnérables.

Mettre en place les mesures nécessaires pour que tous les Québécois aient des revenus suffisants pour être libres de pauvreté, qu'ils soient ou non sur le marché du travail et cela, en toute dignité.

Revoir la fiscalité pour rendre plus attrayant l'insertion au marché du travail, en prenant en compte le taux effectif marginal d'imposition.

Soutenir les milieux ruraux pour qu'ils mettent en place des démarches structurantes dans le but d'avoir un meilleur accès à de la nourriture de qualité.

Favoriser un meilleur arrimage entre les services et les critères d'évaluation des organismes communautaires.

Encourager un meilleur arrimage entre le secteur public et communautaire.

Bonifier et continuer l'offre de service pour la réintégration à l'emploi par le biais d'Emploi-Québec.

Le salaire minimum devrait être minimalement à 13.37\$/heure (2015) avec une révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine puisse sortir de la pauvreté.

Miser sur la collaboration entre les acteurs socioéconomiques des différents territoires.

L'approche incitative plutôt que punitive préconisée dans le premier Plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit également être maintenue.

Miser davantage sur les services publics d'emploi. Le gouvernement du Québec y réduit plutôt son engagement, notamment en limitant le champ d'action des Carrefours jeunesse-emploi et en abolissant des programmes qui offrent des mesures d'employabilité comme le Programme alternative jeunesse.

Sensibiliser les entreprises des secteurs primaires et secondaires aux avantages et à la rentabilité socioéconomique de la conciliation travail-famille.

Sensibiliser le milieu entrepreneurial à la réalité quotidienne et aux besoins de leurs employés.

Faire reconnaître l'expertise du milieu communautaire auprès des entreprises.

Abolir le projet de loi 70 et le substituer par des actions qui viendront faciliter, dans la dignité, la réinsertion au travail des premiers demandeurs d'aide sociale.

Favoriser la promotion des campagnes de sensibilisation existantes luttant à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Reconnaître et faire connaître les bons coups dans la réalisation de l'offre de services des organismes communautaires.

Bonifier et continuer des actions qui permettent de soutenir les bénévoles dans le milieu.

Reconnaître et augmenter le financement des organismes communautaires.

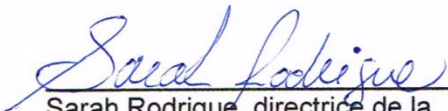
Reconnaître et financer les concertations et les plans d'action déjà existants dans les milieux locaux.

Soutenir le processus de mobilisation et de concertation pour que les communautés aient le temps requis d'élaborer et de mener une démarche structurante sur leur territoire.

Prévoir une planification et une réalisation des actions adaptées aux rythmes variables des milieux locaux et des concertations territoriales.

Alléger la reddition de comptes et assouplir les critères du plan.

Nos regroupements nationaux doivent contribuer au développement de politiques publiques fortes et cohérentes qui sont inclusives.



---

Sarah Rodrigue, directrice de la  
Corporation de développement communautaire  
Beauce-Etchemins  
2640, Boulevard Dionne  
Saint-Georges, (QC)  
G5Y 3X8  
Tel : (418) 228-3454